



## **Collecte des déchets à Vichy et Cusset Dotation sacs jaunes**

Désormais, les habitants de Vichy et Cusset, dont le foyer ou le local commercial n'est pas équipé de bacs roulants individuels ou collectifs, peuvent récupérer leur dotation de sacs jaunes (dédiés aux recyclables) à l'accueil de l'hôtel d'agglomération, place Charles-de-Gaulle à Vichy du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi jusqu'à 17h.

Les sacs jaunes sont gratuits (sur présentation d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité) mais ne seront plus distribués à domicile.

Les sacs noirs eux ne sont plus mis à disposition gratuitement et devront être achetés dans le commerce comme le font déjà les foyers équipés de bacs roulants individuels ou collectifs.

Voilà 15 ans que le tri sélectif des déchets a été mis en place, c'était le 1<sup>er</sup> octobre 2002. Depuis 2012, la Communauté d'Agglomération Vichy Communauté, afin d'optimiser la collecte, a équipé de bacs roulants individuels, les foyers de Bellerive ainsi que ceux de Vichy et Cusset dont l'habitation le permet.

Parallèlement à l'objectif d'assurer un service public de qualité et équitable, notre communauté d'agglomération doit veiller à ne pas augmenter le coût de collecte et de traitement des déchets, tant pour la collectivité que les usagers.

### **CONTACT PRESSE**

Christel DEBOUT-TOMCZAK *Service communication*  
c.debout@vichy-communaute.fr - 04 70 96 57 31 - 06 24 60 62 88